

Enfance
ÉTÉ
2023



ACCUEIL DE LOISIRS ●

Cet été, la ville de Saint-Martin-d'Hères propose à votre enfant des temps d'activités collectives, afin de profiter de loisirs culturels et sportifs et de participer à des activités de plein air.

Renseignements et réservations auprès du service accueil familles :

44 avenue Benoît Frachon - 38400 Saint-Martin-d'Hères - Tél. 04 76 60 74 42

espacefamille@saintmartindheres.fr ou sur votre espace citoyen

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi après-midi.

Les accueils de loisirs urbains et du Murier sont ouverts à tous les enfants. Pour les enfants porteurs de handicap ou ayant une allergie alimentaire, une rencontre préalable à toute inscription, avec les parents, est indispensable afin d'organiser le séjour dans de bonnes conditions.

Les programmes par accueil, par séjour et par tranche d'âge peuvent être consultés sur l'espace citoyen (www.saintmartindheres.fr) et au service accueil familles.

Ces programmes sont susceptibles d'évoluer.

Comment s'inscrire ?

Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs : **à partir du lundi 22 mai 2023**

- > Directement en ligne sur votre espace citoyen où vous pouvez directement gérer vos réservations
- > ou compléter et retourner le document d'inscription téléchargeable en ligne soit par mail (espacefamille@saintmartindheres.fr) soit auprès du service accueil familles

Attention : la date limite d'inscription est fixée 15 jours avant la date du séjour (le vendredi à 17 h).

• Accueils de loisirs Joliot-Curie et Henri Barbusse : 4 demi-journées par semaine minimum en journée ou demi-journée.

• Accueil de loisirs du Murier : 2 journées minimum.

NB : chaque enfant peut bénéficier de 20 jours maximum sur l'été, tous accueils de loisirs confondus, mini séjours inclus.

Fonctionnement des accueils de loisirs

Les accueils sont proposés aux enfants nés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2019.

Fonctionnement des accueils de loisirs cet été :

Fonctionnement des accueils de loisirs	Du 11 au 28 juillet	Du 31 juillet au 4 août	Du 7 au 18 août	Du 21 au 30 août
Joliot-Curie*	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Henri Barbusse	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT
Murier	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT

*L'accueil de loisirs Paul Langevin a été déplacé à Joliot-Curie en raison des travaux.

Attention : les accueils de loisirs ne fonctionnent pas le lundi 10 juillet et le jeudi 31 août

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET ●

Du mardi 11 juillet au vendredi 28 juillet

Accueils de loisirs Henri Barbusse et Joliot-Curie

Nom de l'enfant :

Prénom..... Date de naissance :

Nom & prénom du représentant légal :

Tél. :

Sur une même semaine, un enfant ne peut pas fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

Centre	Formule	lun. 10 juil.	mar. 11 juil.	mer. 12 juil.	jeu. 13 juil.	ven. 14 juil.
H. Barbusse Joliot-Curie	Matin + repas	FERMÉ				FÉRIÉ
	Après-midi sans repas					
	Journée complète					
Centre	Formule	lun. 17 juil.	mar. 18 juil.	mer. 19 juil.	jeu. 20 juil.	ven. 21 juil.
H. Barbusse Joliot-Curie	Matin + repas					
	Après-midi sans repas					
	Journée complète					
Centre	Formule	lun. 24 juil.	mar. 25 juil.	mer. 26 juil.	jeu. 27 juil.	ven. 28 juil.
H. Barbusse Joliot-Curie	Matin + repas					
	Après-midi sans repas					
	Journée complète					

Date : Signature :

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET ●

Du mardi 11 juillet au vendredi 28 juillet

Accueil de loisirs du Murier

Nom de l'enfant :

Prénom : Date de naissance :

Nom & prénom du représentant légal :

Tél. :

Sur une même semaine, un enfant ne peut pas fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

Le Murier

	lun. 10 juil.	mar. 11 juil.	mer. 12 juil.	jeu. 13 juil.	ven. 14 juil.
Journée complète	FERMÉ				FÉRIÉ
	lun. 17 juil.	mar. 18 juil.	mer. 19 juil.	jeu. 20 juil.	ven. 21 juil.
Journée complète					
	lun. 24 juil.	mar. 25 juil.	mer. 26 juil.	jeu. 27 juil.	ven. 28 juil.
Journée complète					

Choix de l'arrêt de bus :	Henri Barbusse	Paul Langevin
Adresse arrêt de bus :	école Henri Barbusse 73 avenue Potié	école maternelle Paul Langevin 51 rue A. Gueymard

Une nouveauté cette année : deux arrêts de bus avec une garderie de 8 h 30 à 9 h et de 17 h 30 à 18 h.

Date : Signature :

ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT ●

Du lundi 21 août au mercredi 30 août

Accueil de loisirs Henri Barbusse

Nom de l'enfant :

Prénom..... Date de naissance :

Nom & prénom du représentant légal :

Tél. :

Sur une même semaine, un enfant ne peut pas fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

Formule	lun. 21 août	mar. 22 août	mer. 23 août	jeu. 24 août	ven. 25 août
Matin + repas					
Après-midi sans repas					
Journée complète					
Formule	lun. 28 août	mar. 29 août	mer. 30 août	jeu. 31 août	ven. 1 ^{er} sept.
Matin + repas				FERMÉ	FERMÉ
Après-midi sans repas					
Journée complète					

Date : Signature :

ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT ●

Du lundi 31 juillet au mercredi 30 août

Accueil de loisirs du Murier

Nom de l'enfant :
Prénom..... Date de naissance :
Nom & prénom du représentant légal :
Tél. :

Sur une même semaine, un enfant ne peut pas fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

	lun. 31 juil.	mar. 1 ^{er} août	mer. 2 août	jeu. 3 août	ven. 4 août
Journée complète					
	lun. 7 août	mar. 8 août	mer. 9 août	jeu. 10 août	ven. 11 août
Journée complète					
	lun. 14 août	mar. 15 août	mer. 16 août	jeu. 17 août	ven. 18 août
Journée complète		FÉRIÉ			
	lun. 21 août	mar. 22 août	mer. 23 août	jeu. 24 août	ven. 25 août
Journée complète					
	lun. 28 août	mar. 29 août	mer. 30 août	jeu. 31 août	ven. 1 ^{er} sept.
Journée complète				FERMÉ	FERMÉ

Choix de l'arrêt de bus :	Henri Barbusse	Paul Langevin
Adresse arrêt de bus :	école Henri Barbusse 73 avenue Potié	école maternelle Paul Langevin 51 rue A. Gueymard

Une nouveauté cette année : deux arrêts de bus avec une garderie de 8 h 30 à 9 h et de 17 h 30 à 18 h.

Date : Signature :

MINI-SÉJOURS ●

La formule mini-séjours permet de vivre une première expérience hors du cadre familial avec un encadrement de proximité et de qualité assuré par les animateurs de la ville. Les enfants prendront la direction des sites verdoyants de Laffrey et de l'Alpe du Grand-Serre.

Dates et lieux des séjours par tranches d'âge

Périodes	Lieux	Thème
ENFANTS NÉS DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2016 EXPLORATEURS		
du 10 au 13 juillet	Alpe du Grand Serre 20 places	Tir à l'arc, course d'orientation, 1 journée aux passerelles himalayennes, construction de cabanes, bivouac, balade, baignade
ENFANTS NÉS DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DÉCEMBRE 2013 SENSATIONS GRIMPE		
du 10 au 13 juillet	Alpe du Grand Serre 20 places	Escalade, via ferrata, 1 journée aux passerelles himalayennes construction de cabanes, bivouac, baignade
ENFANTS NÉS DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2018 LA FERME EN FOLIE		
du 17 au 21 juillet	Laffrey 15 places	Découverte de la mini ferme, visite de la chèvrerie du Jas, 1/2 journée sur le thème des plantes comestibles, atelier cuisine, jardin, balade, baignade
ENFANTS NÉS DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DÉCEMBRE 2016 LES PIRATES DU LAC		
du 17 au 21 juillet	Laffrey 25 places	Voile, paddle, kayak, balade autour du lac, pêche à l'épuisette, baignade
ENFANTS NÉS DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DÉCEMBRE 2016 LES PIRATES DU LAC		
du 21 au 25 août	Laffrey 40 places	Voile, paddle, kayak, balade autour du lac, pêche à l'épuisette, baignade

Vérifier que vos choix correspondent à la date de naissance de votre enfant.

*attestation de natation obligatoire (celle délivrée les années précédentes est valable).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Quand et comment s'inscrire ?

- Renvoyer la fiche de pré-inscription jointe jusqu'au vendredi 19 mai 2023 inclus, par correspondance, cachet de la poste obligatoire soit par mail à espacefamille@saintmartindheres.fr
- Bien vérifier que votre (vos) choix correspond(ent) à la date de naissance et à la tranche d'âge de votre enfant.

Adressez votre courrier à :

Service accueil familles, Mini-séjours
44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

Confirmation de l'inscription

Un courrier de confirmation vous sera adressé à compter du 30 mai 2023 par le service accueil familles. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone. Les places seront attribuées par tirage au sort. Dans le cas d'une fratrie si un des enfants est tiré au sort, la fratrie sera acceptée.

Si le séjour demandé est complet, la mise sur liste d'attente se fera automatiquement

Annulation possible jusqu'au vendredi 9 juin à 17 h.

À partir du lundi 19 juin et en fonction des places disponibles un 2^e séjour pourra vous être attribué.



Fiche de pré-inscription

MINI-SÉJOURS 2023 ●

Fiche à compléter et à retourner jusqu'au **vendredi 19 mai 2023** soit par mail à espacefamille@saintmartindheres.fr, soit par **courrier** à l'adresse suivante :

Service accueil familles
MINI-SÉJOURS
44 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

Nom et prénom des responsables de l'enfant (ou des enfants) :

.....

Adresse :

.....

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Mobile mère :

Mobile père :

Signature du ou des représentants :



CHOIX DU SÉJOUR ●

1^{er} enfant

Nom :

Prénom : date de naissance :

Séjour 1

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

Séjour 2

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

2^e enfant

Nom :

Prénom : date de naissance :

Séjour 1

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

Séjour 2

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

3^e enfant

Nom :

Prénom : date de naissance :

Séjour 1

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

Séjour 2

Choix 1 : nom du séjour : du au

Choix 2 : nom du séjour : du au

→ 2 choix sont possibles par séjour

Si tous les séjours sont complets, votre enfant sera mis sur liste d'attente.

À partir du 19 juin et en fonction des places disponibles, le 2^e séjour pourra vous être attribué.

Pour les familles de 4 enfants et plus faire une copie de la fiche de préinscription.

GUC VACANCES ●

LE MINI GUC

de 4 ans révolus à 6 ans

LE GUC JEUNES

de 7 ans révolus à 12 ans non révolus

LE GUC ADOS

de 13 ans révolus à 14 ans non révolus

Fonctionnement

DU 10 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Durée maximale de 2 semaines par enfant.

- Ouvert chaque jour de 8 h à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h.
- Tél. 04 76 82 44 37.

Tenue sportive obligatoire, prévoir un change (douche) et des vêtements marqués. Les objets de valeur sont déconseillés. Le Guc vacances se réserve le droit de modifier les lieux d'activités, les activités ou le programme.

2 étapes pour s'inscrire

1 Par Internet du jeudi 4 mai à 9 h au vendredi 5 mai à 16 h.

- Consulter le site du Guc : <https://guc-vacances.fr/>
- Cliquer sur l'onglet Activités
- Créer votre compte
- Puis suivre la procédure
- Code à renseigner : SMH (ce code sera demandé 2 fois : pour l'inscription aux activités et pour ne pas régler en ligne)

Attention ! Pour accéder aux inscriptions, le règlement en ligne de la cotisation annuelle du Guc est obligatoire (6 € par enfant). Lorsque les séjours sont complets, téléphoner au Guc Vacances pour une inscription en liste d'attente (jusqu'au 9 juin dernier délai).

Si votre enfant est inscrit à une activité municipale, péri ou extrascolaire 2022/2023 (restauration, accueil de loisirs, garderie) vous recevrez à partir du 22 mai un justificatif "tarif martinérois Guc" vous indiquant le montant de votre participation financière (après vérification des listes transmises par le Guc).



② À réception du justificatif "tarif martinérois Guc", envoyer au Guc jeunes vacances avant le vendredi 9 juin les documents suivants :

- le règlement à l'ordre du Guc jeunes vacances,
- le justificatif du "tarif martinérois Guc", comprenant la cotisation annuelle de 6 € par enfant,
- la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (à télécharger sur le site Internet du Guc),
- la photocopie de votre numéro d'allocataire et votre quotient familial 2023,
- la prise en charge de votre comité d'entreprise, le cas échéant,
- une enveloppe format 22 x 11 à vos noms et adresse affranchie à 2 €.

À l'adresse suivante :

Guc jeunes vacances
n°388 rue de la Passerelle
Piscine universitaire
38406 Saint-Martin-d'Hères

Dès réception du dossier, le Guc jeunes vacances vous transmettra une confirmation écrite de l'inscription.

Annulation : à notifier par écrit auprès du Guc jeunes vacances, aucun changement de semaine ne sera accepté.

Remboursement et certificat de présence :
auprès du Guc jeunes vacances (se reporter
au règlement intérieur à télécharger sur le site).

Nombre de places disponibles : 200

FLASH INFO
Stages sportifs 4-14 ans
Renseignements
au service des sports,
5 rue Albert Samain
Tél. 04 56 58 32 76.